

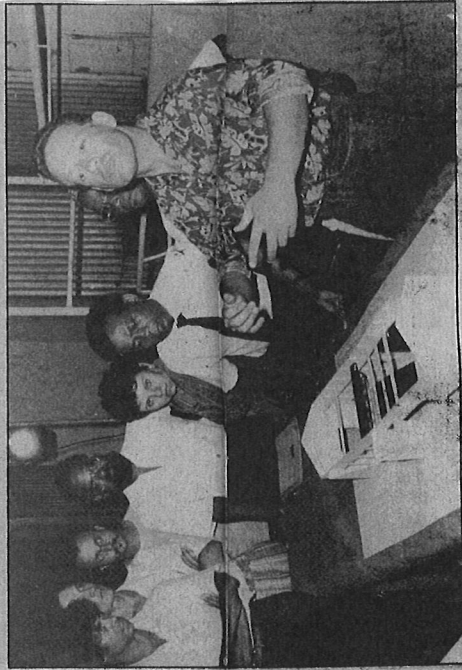
SAINT-DENIS / Le théâtre Volland s'installe à Jeumont-Réunion Un espace culturel inauguré en avril prochain

Grâce au concours de la municipalité dionysienne, le théâtre Volland s'installe dans les locaux de Jeumont-Réunion au Butor. On s'élève, bientôt un espace culturel. Une convention a été signée mercredi soir.

Tout le monde de mercredi, les acteurs et techniciens de la troupe Volland ont fait le va-et-vient entre le Cinéma de la Possession et les locaux de Jeumont-Réunion, leur nouveau local. C'était le déménagement. L'ancienne usine métallurgique va désormais les accueillir. « Depuis 87, on s'intéressait à ce projet, déclare un Emmanuel Genvrit enthousiaste. L'idée

est de faire de cette zone une zone culturelle, une zone pluridisciplinaire. En tout cas, ça doit le devenir... On peut se permettre d'être inventif, imaginatif et cet outil souple, on voudrait l'utiliser au gré de nos fantasmes ».

La présence de la cité scolaire du Butor sera un atout supplémentaire sur laquelle le théâtre peut sûrement compter... L'espace culturel sera géré par le théâtre Volland, les subventions (un million pour commencer) pour l'aménagement des locaux fournies par la mairie de Saint-Denis. Les équipements pour costumiers, musi-



Emmanuel Genvrit (à droite) présente le nouvel espace culturel aux élus de la municipalité dionysienne. (Photo Frédéric Lajou)

LA REUNION

SAINT-DENIS : VOLLARD S'INSTALLE A JEUMONT

A quand un festival de théâtre ?

Volland s'installe à Jeumont. Pratiquement, c'était déjà fait, depuis quelques semaines puisque les travaux d'aménagement ont commencé. Depuis mercredi soir, les écrits confirment la volonté manifestée par les deux parties : mairie de Saint-Denis et théâtre Volland. Des articles liant l'un et l'autre, sans qu'il soit question d'un rapport de dépendance de l'un vis-à-vis de l'autre.

Vollard est bel et bien chez lui maintenant, dans l'un des bâtiments de l'ex usine de Saint-Denis. Un projet qui date de 1987, comme le rappelle Emmanuel Genvrit, et qui vient enfin d'être conclu. Depuis le 2 janvier, les pièces, les manneaux, les peignes, les actionneurs, les lures, les plans sont établis. Les grandes orientations décidées. Ne restait plus que la seule formalité d'une apposition de signatures. Chose faite maintenant puisque Gilbert Annette d'un côté, pour la mairie de Saint-Denis, Augustine Thouzet, de l'autre, comme présidente de Volland, ont en quelque sorte unis leurs destinées.

Enfin, presque, car, comme pour parer à toute critique, voire apaiser un vent froid soufflant l'entrave à la liberté de création, le maire de Saint-Denis a tenu à préciser que « Volland » restera dans cet espace ce qu'il a toujours été, à savoir une troupe de théâtre indépendante. Nous les pectoniers la liberté de création, il n'y aura aucune dépendance, quelle qu'elle soit ». Saur, peut-être, que l'article 6 de la dite convention porte cette mention :



Emmanuel Genvrit à Gilbert Annette : à quand un festival de théâtre à Saint-Denis, que vous nous confieriez ? (Photo Philippe CHAN-CHEUNG)

finances et des budgets à venir. Car les 650.000 F annuellement versés à la troupe par les élus dionysiens ne suffiront pas.

Et Emmanuel Genvrit de rap- peier l'étroit rapport qu'il existe entre octroi d'une subvention et rentabilité d'une action.

350.000 F versés pour « L'ep- venche ». Mais Volland a in- vestit à la Grande Chaloupe quel- ques 750.000 F ». Et d'expliquer comment l'argent sort d'un côté, en transitant, peut-être comme

« restitué » au bailleur. Et toujours sur ce ton mi-badin, mi-sérieux, Genvrit d'expliquer comment, à partir d'un budget de 1 MF, on peut arriver à faire cinq ans de théâtre, avec des par- ties, d'autres actions. Et un peu d'imagination et beaucoup de ténacité.

Toujours est-il que Volland, version théâtre à 100 %, se pro- duira pour quatre pièces dans ce nouvel espace dont l'inaugura- tion se fera le 12 avril prochain.

Dominique BLESSON